Section DISI Ile de France

Mél. : *solidairesfinancespubliques.disi.ile-de-france@dgfip.finances.gouv.fr*

COMPTE RENDU DU CTL du 3 juillet 2020

Nous avons été reconvoqués en audio le 3 juillet suite au vote unanime des organisations syndicales contre la fermeture de l'ADO

A l'ordre du jour, il y avait un nouveau point sur la fermeture ADO, la consolidation des missions d'assistance de proximité des Esi de Noisiel et de Montreuil, le bilan d'activité de la Disi Ile de France et les questions diverses

Nous avons réitéré lors de la lecture de la liminaire notre opposition totale à la fermeture des ateliers ADO de Versailles et de Nemours

La fiche présentée aux organisations syndicales concernant la fermeture de ces ateliers n'apporte aucun élément nouveau
Le directeur le reconnaît. Il rappelle le contexte national avec la diminution de la charge de travail dans ces ateliers qui justifie selon la DGFIP leur fermeture
Il explique aussi que l'administration est à l'écoute des agents qui vont quitter la Disi et que ceux-ci sont accompagnés dans leur démarche (Aide à la rédaction de leurs vœux, inscription d'une mention spécifique dans le bloc note dans Aloa)
Des contacts réguliers avec les DDFIP locales sont organisés

Pour les collègues de l'Ado 78 mutés à la DDFIP 78 :
Le but est de satisfaire un vœu géographique pour une collègue et un vœu métier pour l'autre,
Les collègues seront positionnées sur des postes vacants
On nous a annoncés que des visites seraient organisées dans leurs futurs services au mois d'août

Pour les collègues de l'Ado 77 mutés à la DDFIP 77 :
Même dispositif d'accompagnement (aide au remplissage des vœux)
Les collègues occuperaient des postes vacants ou seraient ALD mais avec une affectation à Nemours
Pour les contingences matérielles la DDFIP 77 y travaille
La Disi a indiqué qu'il y aurait potentiellement des informations dans la semaine du 6 juillet
Les collègues occuperaient des postes vacants ou seraient ALD mais avec une

affectation à Nemours

Nous avons encore une fois dénoncé l'absence de création dans les référentiels de la cellule de fiabilisation
La réponse de la Disi est claire: Il n'y aura pas de création de la cellule en raison du faible nombre d'agents concernés mais la solution mise en place permet aux agents de rester à Nemours.

Contrairement à la Disi , les mouvements locaux des agents C pour les DDFIP77 et 78 n'ont pas encore été diffusés sur Ulysse au niveau local
Des formations locales pourront être organisées ensuite, dès que les affectations seront connues

Les 3 organisations syndicales ont présenté une motion commune :

Résolution présentée au CTL de la DiSI Île-de-France du 3 juillet 2020 :

« Le CTL, réuni régulièrement ce jour, a pris connaissance par les représentants des personnels de Solidaires, de la CGT, de la CFDT et de FO, que la cellule dite de fiabilisation n'a pas été créée par la DDFiP du 77, contraignant les agents affectés à la DDFiP 77 dans cette cellule pour l'heure inexistante, à solliciter des postes au mouvement local sur Nemours (SIP ou Trésorerie), tout en ayant la garantie par le DiSI actuel de travailler à l'ESI, mais pour combien de temps ?

Si la responsabilité de la DGFiP, qui a l'origine de la fermeture des ateliers, est évidemment en cause, le CTL réuni ce jour réaffirme que la responsabilité morale et administrative de la DiSI Île-de-France est engagée pour que les garanties de la Direction de la DiSI à l'égard des personnels frappés par la fermeture de l'atelier soient tenues.

C'est pourquoi de manière à rassurer les personnels concernés et leurs représentants, le CTL se prononce pour que la Direction formalise ses engagements sous la forme d'un mél à la DDFiP 77, réitérant la demande de création officielle de la cellule de fiabilisation en question. »

Annonce de la Direction :
Les agents qui auront quitté la Disi devraient pouvoir revenir à terme sur des postes qui se libéreraient à l'Esi de Nemours

La non pérennisation de la cellule nous choque !
Quel intérêt de faire partir ces collègues et leur permettre plus tard de revenir ?
Pourquoi dans ce cas ne pas avoir laissé nos collègues en surnombre dans l'Esi de Nemours ?
Sur un retour possible des agents, il faut qu'il y ait des postes libres et que ceux-ci ne soient pas supprimés
La DDFIP locale pourrait très bien avoir une lecture différente de la situation

Notre constat :Trop d'hypothèses et d'impréparation

Ce que nous voulons, ce sont des certitudes pour les agents concernés, avec des décisions prises avant les congés des agents

« *Il ne m'appartient pas de m'immiscer dans la gestion des DDFIP 77 et 78* »
C'est une fin de non-recevoir qui nous a été opposée par le Directeur.

Vote concernant la fermeture de des ateliers ADO
Contre à l'unanimité

Les OS ont demandé une suspension de séance

Nous demandons que cette motion soit soumise au vote et que le directeur nous donne son positionnement même si les CTL ne sont plus soumis au vote paritaire

Vote Pour la motion à l'unanimité

La direction rappelle que cette motion sera transmise aux DDFIP, que la demande de création de la cellule ne relève pas de sa compétence et que tout a été fait pour l'accompagnement des agents

Mais l'administration ne se prononce pas sur cette motion

Vu l'absence de réponse et le manque de temps pour évoquer les autres points à l'ordre du jour, nous avons décidé de quitter le CTL et demandons une nouvelle convocation

Le directeur nous a alors indiqué qu'il contactera le responsable de la DDFIP77.

Les élus CTL Solidaires Finances Publiques